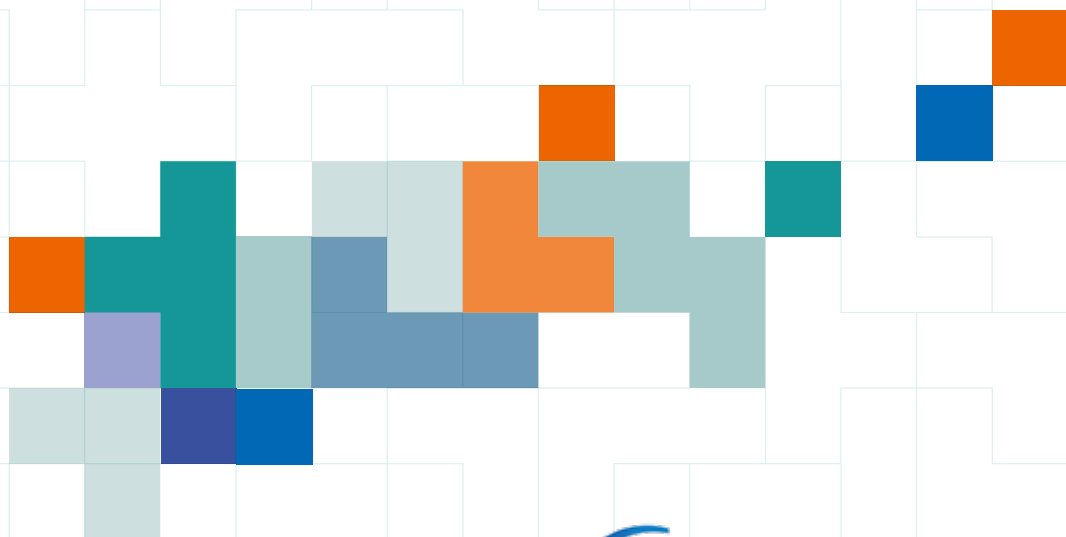


RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2021





Sommaire

- 1. **Rapport Moral** p.3

- 2. **Présentation Générale**
 - 2.1. Une association pour lutter contre les exclusions p.8
 - 2.2. Une association qui agit en proximité p.9
 - 2.3. Une association aux accompagnements pluriels p.9
 - 2.4. Quelques chiffres p.10
 - 2.5. Les richesses humaines de l'association p.13
 - 2.6. La communication p.15

- 3. **Les Pôles**
 - 3.1. Le siège et organigramme général p.16
 - 3.2. Le PHLA p.18
 - 3.3. Le Pôle Asile p.23
 - 3.4. Le PASJ p.28
 - 3.5. Le Pôle Insertion dans l'Emploi p.34
 - 3.6. Le PAM p.40

- 4. **Les Financeurs** p.46

1 Rapport Moral




Président de l'APRÉMIS depuis le 27 mai 2021, soit un peu plus d'une année, j'ai pu m'imprégner de la réalité de l'association.

Je vais tenter de vous partager la perception que j'ai de l'APRÉMIS En trois parties :

1. **Un constat : la fragilité de l'association aujourd'hui,**
2. **Les défis pour demain,**
3. **Déjà des signaux positifs.**

Un constat : la fragilité de l'association aujourd'hui

La notoriété de l'APRÉMIS cache, aux personnes non averties, sa fragilité problématique d'aujourd'hui. Si la renommée de l'association reste positive, elle le doit beaucoup à son histoire. Le combat mené pendant nombre d'années pour la dignité de ces hommes et ces femmes en difficulté sociale, est une belle histoire. Cet engagement indéfectible de solidarité est bien l'ADN de l'APRÉMIS, tant dans les racines de l'ADMI que celles de l'APRES. Aujourd'hui notre défi est d'être les promoteurs de l'APRÉMIS d'après-demain, toujours au service de personnes accompagnées.



Il ne faut pas nous endormir sous les lauriers de notre histoire. Le passé est loué à juste raison, mais il ne doit pas occulter les changements opérés dans notre secteur de la solidarité. Les règles administratives et les logiques de financement ont considérablement évolué. Elles sont très exigeantes car de plus en plus normées. Notre notoriété ne peut pas nous exempter du cadre fixé désormais par l'administration. Les procédures d'appel à projet, d'appel d'offre, d'autorisation nous placent en concurrence avec d'autres structures, notamment associatives qui, tout en étant partenaires, sont devenues, également, concurrentes.

Être sélectionnés comme opérateurs, implique une qualité pointilleuse de notre capacité à rendre compte avant, pendant et après chaque projet. Y déroger nous expose à la disqualification de l'association pour de nouvelles missions. Le non renouvellement de la mission AILE sera toujours pour moi emblématique en la matière.

Les partenaires financiers nous ont interpellé : nos procédures de reporting de nos actions auprès des autorités administratives et financières doivent être irréprochables.

Pour pallier cette première fragilité de l'APRÉMIS, je préconiserai des formations sur les nouvelles formes de relations instaurées avec les autorités administratives et financières. Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, les CPOM, les nouvelles logiques de gestion préconisées à terme en EPRD et ERRD (Etat Prévisionnels des Recettes et des Dépenses et Etat Réalisé des dépenses et des recettes) nous obligeront à une rigueur administrative et comptable très grande.

La seconde fragilité, je vous l'avoue, m'a donné quelques insomnies. Je découvrais peu à peu la fragilité financière de l'APRÉMIS tout en constatant un réel déficit de nos outils de gestion. Le commissaire aux comptes, lors du premier Conseil d'Administration que je présidais, nous alertait sur notre situation économique. Il énonçait même la perspective d'une mise en administration provisoire si des mesures correctives n'étaient pas prises.

Il nous fallait réagir rapidement.

Les défis pour demain

Quand une institution est en crise, deux voies s'ouvrent devant elle l'effondrement ou le sursaut. Résolument, au nom même de ce qu'a été, de ce qu'est et de ce que sera l'APRÉMIS, unanimement les membres du Conseil d'Administration ont décidé de relever le

challenge d'une amélioration organisationnelle. Marie Fauvarque tout juste embauchée au poste de Directrice Générale a reçu une feuille de route claire :

1. Doter l'association des personnes et des outils indispensables à une gestion efficiente de l'APRÉMIS. Les fonctions régaliennes du Siège ont été repensées. La dimension administration-gestion et la dimension Ressources Humaines ont été repositionnées afin de mieux répondre, à terme, aux nécessités du terrain. L'équipe comptable qui s'investit remarquablement opère une vraie mutation en passant à un nouvel outil informatique (EIG) adapté à notre spécificité sociale.

2. Animer une réflexion institutionnelle visant à définir le Plan stratégique 2023-2025.

Deux audits ont été sollicités pour qu'une expertise externe nous délivre un diagnostic distancié et neutre sur les forces et les faiblesses d'APRÉMIS.

L'audit de KPMG, sous la responsabilité de Monsieur Poreye, a permis de confirmer la fragilité économique globale de l'association. Notre réserve de trésorerie, nos fonds propres et notre capacité d'autofinancement brute sont insuffisants.

L'audit de Monsieur Jeanson du cabinet Lorani était plus précisément commandé pour analyser la situation du pôle de l'insertion par l'Activité Économique. Depuis quelques temps, ce pôle accuse des déficits conséquents qui impactent l'ensemble de l'association. Pour Monsieur Poreye et Monsieur Jeanson, l'IAE est en situation d'urgence. Des décisions doivent être prises au plus vite dans la perspective de redresser ce pôle, vraisemblablement en repensant son modèle d'organisation.

Ces signaux d'alarme sont-ils dramatiques ?

Déjà, sans attendre, des décisions structurantes ont été prises :

1. La mise en place d'un nouveau logiciel de gestion plus adapté aux associations sociales que celui que nous avons historiquement. Il a l'avantage de chaîner les opérations ce qui permettra dès 2023 de fournir aux responsables dans l'association des suivis réguliers des recettes et des dépenses par budget et de pouvoir clôturer les comptes de l'année passée dans les trois premiers mois de chaque année (aujourd'hui la clôture n'est réalisée que trop tardivement, non sans un investissement de l'équipe comptable exemplaire). De plus la gestion des ressources humaines : paies, congés, arrêts de travail seront chaînés avec le logiciel comptable. A terme un

portail salarié permettra à chacun de consulter son propre dossier RH et disposer par internet de ses bulletins de paie.

2. Pour doter l'association d'un siège à la hauteur de l'importance de l'APRÉMIS, suite au départ de Michel Brac, nous avons choisi de **pérenniser le poste de Direction administrative et financière et de consolider le siège par l'embauche d'un cadre responsable** pour l'administration des ressources humaines. Depuis octobre 2021, Christel Mouchart a été embauchée pour assumer la direction administrative et financière de l'APRÉMIS. Et depuis mai, Julie Hocquet porte le volet Paie et Ressources humaines de l'Association.

Aux questions soulevées par les audits, s'est ajoutée celles des locaux rue d'Abbeville. La sécurité ne pouvant pas être assurée, notre responsabilité associative étant engagée en cas d'accident, un déménagement des deux pôles se révélait incontournable et ce que nous vendions ou non la rue d'Abbeville. C'était une difficulté de plus ajoutée aux questions urgentes posées sur les ACI. Aujourd'hui le terrain est promis à la vente. En avril prochain, si l'acheteur obtient le permis de construire la vente sera conclue. Le défi aujourd'hui est de trouver les espaces adaptés aux deux pôles. Une commission travaille déjà le projet de déménagement.

Déjà des signaux positifs

A la question : les signaux d'alerte lancés par nos auditeurs sont-ils dramatiques ?

Sans aucun doute si nous n'avions pas opéré des correctifs importants et si nous n'avions pas travaillé des perspectives structurantes, nous allions dans le mur.

Nous avons réagi, semble-t-il dans le bon sens, puisque le Commissaire aux comptes au vu des décisions drastiques déjà prises, a confirmé que notre gestion lui permettait, pour l'instant, de ne pas initier de procédure pour une administration provisoire. Cela ne veut pas dire que nous soyons au bout de nos peines.

L'APRÉMIS est face à son avenir.

L'APRÉMIS compte plus de 100 salariés CDI et près de 90 salariés CDDI. Elle gère près de 9 millions d'Euros. C'est une association importante ! Il nous faut prendre la mesure de notre organisation : on ne dirige pas un paquebot comme un bateau de pêche.

Le challenge peut paraître difficile à engager. Mais il n'est pas du tout impossible. Il nous faut placer au cœur de nos projets et de nos

actions, la personne accompagnée. L'évidence est qu'elle guide notre action comme elle a guidé l'association depuis toujours. Plaçons-la au cœur de nos réflexions, elle induira la bonne voie.

Bénévoles du Conseil d'administration, bénévoles de terrain, salariés de l'APRÉMIS nous avons, je l'espère, en commun une même conviction. Nous voulons une société inclusive. Nous voulons que la trilogie républicaine : Liberté, Egalité et Fraternité, ne soit pas une inscription dépassée sur le fronton de nos mairies et de nos écoles publiques.

J'achève ici mon intervention pour ce qui concerne les perspectives pour l'APRÉMIS.

Avant de conclure, je souhaitais vous informer que l'application des accords du Ségur nous a tous beaucoup interpellé. La reconnaissance des professionnels du lien social est mise à mal. L'accord du 2 mai dernier ne nous semble pas satisfaisant car il exclut certains professionnels. Nous regrettons que la réforme qui devait acter d'une reconnaissance et d'un soutien au secteur social ne permette pas de répondre entièrement aux besoins du secteur pour continuer d'assurer correctement nos missions. Nous craignons que le fonctionnement des établissements et dispositifs, la qualité de l'accueil et l'accompagnement des personnes n'en soient altérés.

Au-delà même des évolutions salariales nécessaires, c'est de la capacité de l'APRÉMIS et des associations du secteur d'assurer leurs missions auprès de nos concitoyens les plus fragiles et de mettre en œuvre des politiques publiques qu'il s'agit.

Le non respect du principe d'égalité de traitement peut provoquer des « démotivations » et amplifier les difficultés de recrutement dans nos secteurs. L'APRÉMIS et les associations du secteur ne seront plus en mesure d'assurer l'effectivité de leurs missions, ainsi que la sécurité des usagers. A terme, c'est toute la politique menée par les associations qui est menacée si rien n'est fait. Il est donc essentiel et urgent d'agir.

Plus que jamais, les professionnels de l'APRÉMIS et du secteur social et sanitaire et social méritent la reconnaissance de leurs métiers.

Thibault d'Amécourt Président

2 Présentation Générale

2.1 APRÉMIS, une association pour lutter contre les exclusions

Issue de la fusion en 2011 des associations ADMI et APRES, l'APRÉMIS a vocation à prévenir et combattre l'exclusion sociale dont elle refuse la fatalité, en la combattant dans l'intérêt de la personne et de la cohésion sociale.

La situation économique et les évolutions sociétales génèrent des processus d'exclusion qui laissent de côté une partie de la population, qu'il s'agisse en particulier de l'accès au logement, à l'emploi, aux soins, à la citoyenneté et au maintien du lien social.

Les valeurs de l'association constituent le socle de ses actions et de sa relation avec les personnes accompagnées :

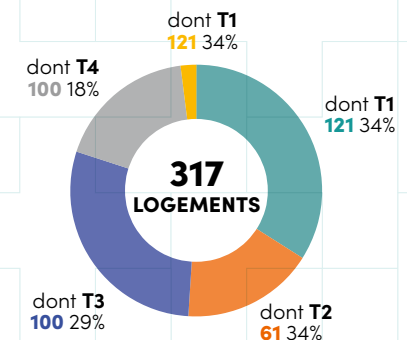
- Le respect des personnes
- L'accès à la citoyenneté
- La laïcité

Son intervention relève de l'économie sociale et solidaire.

2.2 APRÉMIS, une association qui agit en proximité

L'association est implantée dans l'ensemble du département de la Somme :

- Son siège social historique est à Amiens, route d'Abbeville
- Les bureaux et le siège sont répartis entre la route d'Abbeville et la rue Sully
- Il y a par ailleurs 3 antennes territoriales à Montdidier, Péronne et Abbeville.
- L'ensemble du parc immobilier, de près de **317 logements au 31/12/2021** de tout format est, en diffus, réparti sur l'ensemble du département : Grand Amiénois, Santerre Haute Somme, et Picardie Maritime.



Comme impact évident d'un parc logement en diffus dans l'ensemble du département, rien que pour les dispositifs de CHRS, IML et LT, ce sont au moins 1 200 visites à domicile réalisées par les travailleurs sociaux et près de 800 entretiens menés autrement : au bureau ou par téléphone. Ces chiffres n'incluent pas les rendez-vous avec des partenaires. Pour le dispositif ASLA, ce sont environ 3000 visites à domicile, et pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA au sein du PAM environ 2800 entretiens menés.

Selon ses activités, l'association assure des permanences ou se déplace dans d'autres sites.

Son action se développe parfois dans les départements limitrophes : Oise, Pas de Calais, Aisne.

2.3 APRÉMIS : une association aux accompagnements pluriels

L'association accompagne des **publics variés** : personnes migrantes, ménages hébergés ou logés, locataires ou propriétaires de leur logement, bénéficiaires de minimas sociaux, en contrat d'insertion... Elle multiplie et adapte ses modalités d'accompagnement.

Parfois, certains usagers sont accompagnés dans le cadre de plusieurs dispositifs internes.

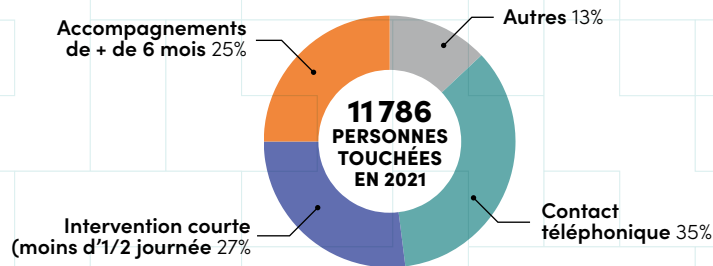
Si l'association accompagne **majoritairement des majeurs seuls, en ménage ou en famille**, elle a développé 2 dispositifs en direction des mineurs qui représentent 6% des personnes accompagnées (ces 6% correspondent aux mineurs accompagnés directement dans un dispositif dédié et n'incluent pas les enfants des ménages hébergés).

L'accompagnement social, l'hébergement social, l'accès ou le maintien dans un logement, l'insertion professionnelle, créer ou renforcer le lien social, l'accès à la culture et les loisirs, l'accès aux soins, l'accès aux droits civiques et sociaux, l'information, l'accompagnement à l'entretien et à la réhabilitation de son logement...

Autant d'objectifs concrets et mis en œuvre au sein de l'association.

2.4 Quelques chiffres

L'APRÉMIS a touché 11 786 personnes en 2021.

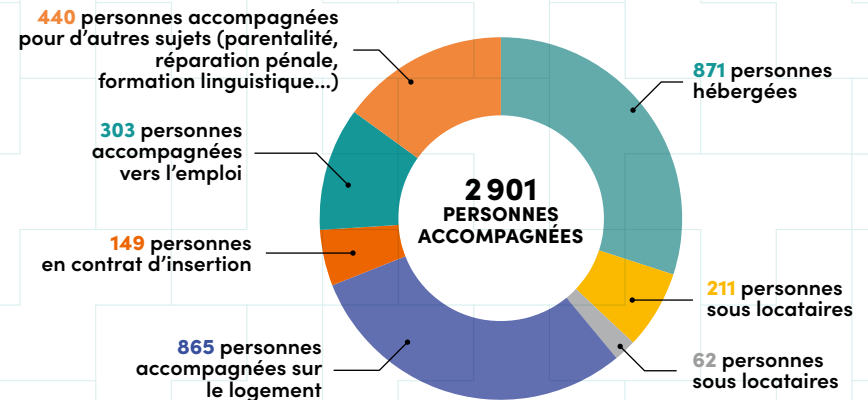


RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTION (EN NOMBRE DE PERSONNES)

- ▶ près de 2 900 personnes accompagnées (soit 1480 ménages) par l'association dans des accompagnements de 6 mois minimum. Notre plus ancien résident est logé en pension de famille depuis près de 21 ans. Les mineurs représentent 3% des personnes accompagnées.
- ▶ près de 8 885 personnes contactées ou sensibilisées (soit 3 592 ménages) par l'association dans le cadre de médiation aux impayés et d'action de maîtrise de l'énergie. Les contacts se font soit au téléphone, soit dans des interventions courtes au domicile.

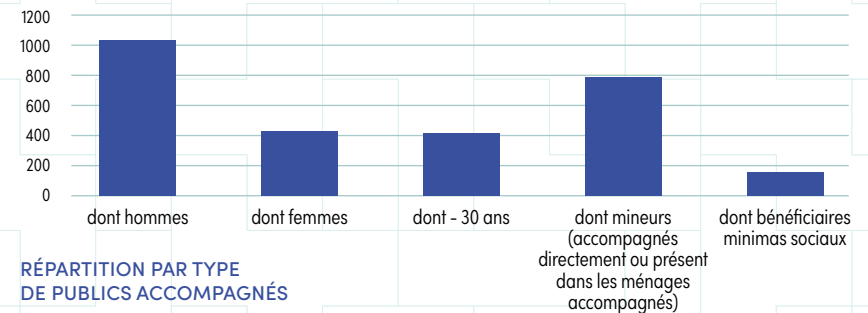
Pour les 2 901 personnes accompagnées (soit 1480 ménages) pour une durée d'au moins 6 mois.

69% (soit 2 009 personnes) sont hébergées ou accompagnées dans le logement. Le logement est parfois l'objet même de l'accompagnement, parfois, il s'agit d'un objectif parmi d'autres dans l'accompagnement proposé.



La durée moyenne d'accompagnement est de 13,8 mois (hors pension de famille).

Les personnes accompagnées sont principalement des hommes seuls ou des familles.



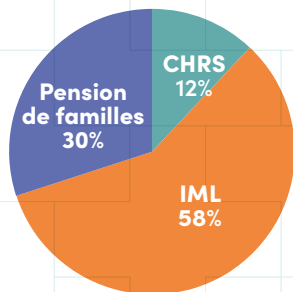
RÉPARTITION PAR TYPE DE PUBLICS ACCOMPAGNÉS

La gestion locative adaptée et l'entretien technique des logements jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement.

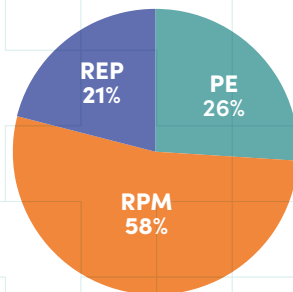
La régie a effectué près de 1 000 entretiens en visite à domicile ou en accueil aux bureaux, que ce soit pour le recouvrement des participations au loyer, des avances ou tout . Près de 200 états des lieux ont été menés par la régie ou les équipes techniques. Les services techniques ont effectué entre 800 et 1 000 interventions dans l'ensemble des logements pour de l'entretien courant : plomberie,

serrurerie, vitrerie, entretien des espaces verts, emménagement ou utilisation des biocides, malheureusement de plus en plus répandus.

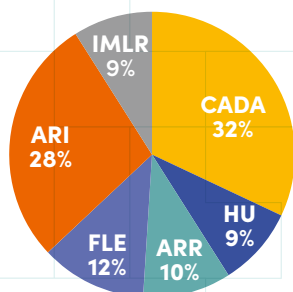
Vous trouverez ci-dessous la répartition des ménages accompagnés par dispositifs :



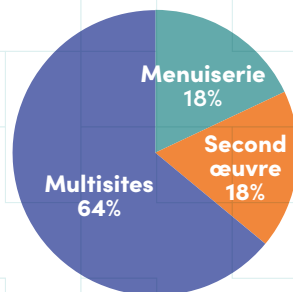
RÉPARTITION DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS AU SEIN DU PHLA



RÉPARTITION DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS AU SEIN DU PASJ

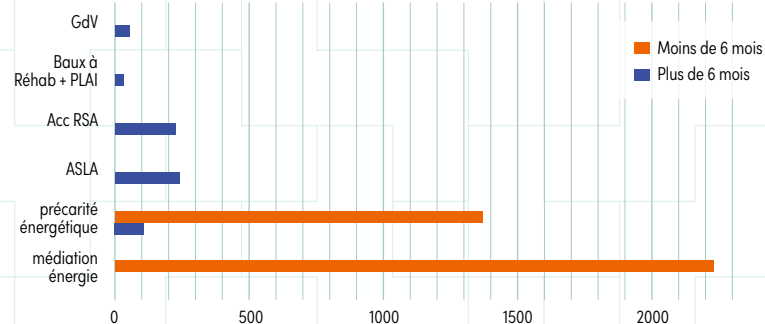


RÉPARTITION DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS AU SEIN DU PÔLE ASILE



RÉPARTITION DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS AU SEIN DU PASJ

NB: le dispositif d'IML Réfugiés a été rattaché au PHLA et autres actions d'IML au 1^{er} Janvier 2022.



RÉPARTITION DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS AU SEIN DU PAM

2.5 Les richesses humaines de l'association

L'association est administrée par un Conseil d'administration regroupant 13 personnes.

Le bureau est constitué en 2021 de 8 personnes :

- Président – **Thibault d'AMECOURT**
- Vice-président – **Bernard LACHARME** – référent du PHLA
- Trésorier – **Bruno CAILLEUX** – co référent des ACI
- Trésorière adjointe – **Hélène GANCE**
- Secrétaire – **Dominique COLIN** – co référente des ACI et des Pensions de Famille
- Secrétaire adjointe – **Brigitte PIERRE** – référente du PASJ
- **Jean-François PRUVOST** (référent du PAM)
- **Claudine MARTIN**

Les membres du CA en 2021 sont : Pierre AVEZ, Louis PATOOR, Florence GALLEMAND, Christophe EDE, et 3 représentants du personnel

L'association compte 18 adhérents.

Focus bénévolat :

Les bénévoles de l'association s'engagent essentiellement de 2 manières différentes :

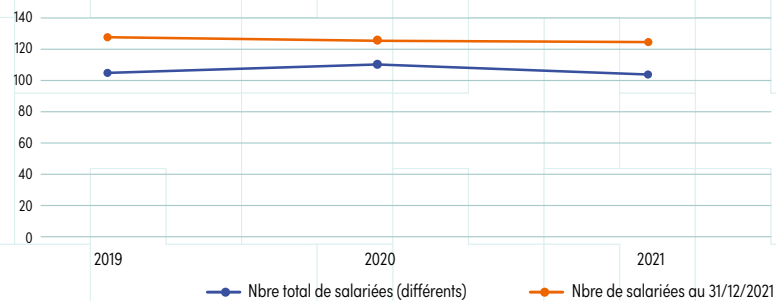
- Au conseil d'administration et au bureau
- Dans le Relais Enfants Parents.

Si l'articulation avec les missions des salariés, le manque de temps pour accompagner les bénévoles ou la technicité des dispositifs sont autant de freins à l'engagement des bénévoles dans nos actions, le Relais Enfants Parents anime depuis de nombreuses années un engagement bénévole sans cesse renouvelé.

Ce sont 3 bénévoles qui, encadrées et accompagnées par les travailleurs sociaux, interviennent au REP. Leur mission principale est d'accompagner des enfants à visiter leur parent détenu. Au cœur de la relation parent – enfant, elles participent activement au projet de Nursery à Bapaume.

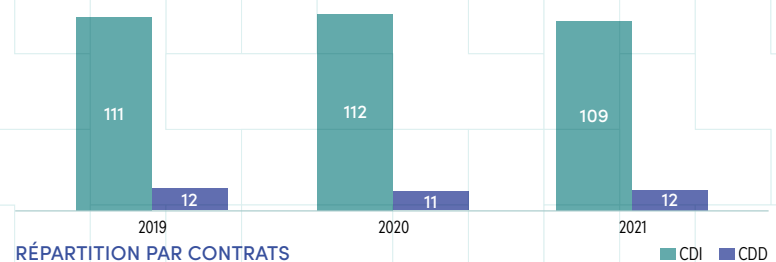
Focus salarié.e.s

En 2021, l'association a salarié 123 personnes différentes (hors contrat d'insertion) contre 125 en 2020. Ce sont près de 102 personnes différentes qui étaient salarié.e.s au 31/12/2021, contre 109 en 2020 au 31/12/2020.



NOMBRE DE SALARIÉS PERMANENTS

En 2021, ce sont donc 14 nouveaux salarié.e.s qui ont été embauchés (contre 26 en 2020 et 20 en 2019) et 23 salarié.e.s dont le contrat s'est terminé (comme en 2019).

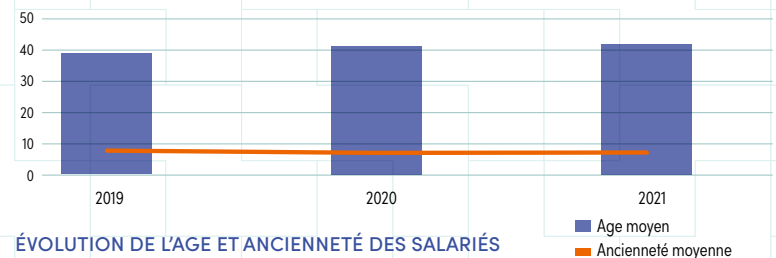


RÉPARTITION PAR CONTRATS



RÉPARTITION DES 123 SALARIÉ.E.S DIFFÉRENTS EN 2021

L'ancienneté moyenne dans l'association est de 7.14 années, en réduction légère depuis 2019 (7.89 ans). Tandis que l'âge moyen est de 42 ans, en augmentation légère depuis 2019.



ÉVOLUTION DE L'AGE ET ANCIENNETÉ DES SALARIÉS

Pour les emplois d'insertion, ce sont 149 personnes différentes qui ont été salariées dont 143 hommes, 58 de moins de 30 ans, pour 81 nouveaux contrats.

Ces chiffres montrent une grande stabilité dans la structuration des personnels salariés et les effectifs à l'APRÉMIS. La vie des recrutements, arrivées et départs de l'association est en continue depuis 2019.

2.6 Une meilleure communication

Depuis 2017, l'APRÉMIS a développé sa démarche de communication par :

- ▶ Un site internet : www.association-apremis.org
- ▶ Une newsletter envoyées à près de 1 000 personnes
- ▶ Une présence sur les réseaux sociaux : près de 1 000 followers sur Facebook et 200 contacts professionnels sur LinkedIn
- ▶ Le mail association@apremis.fr permet au public et partenaires de solliciter l'association.

3 Les Pôles

3.1 Le siège

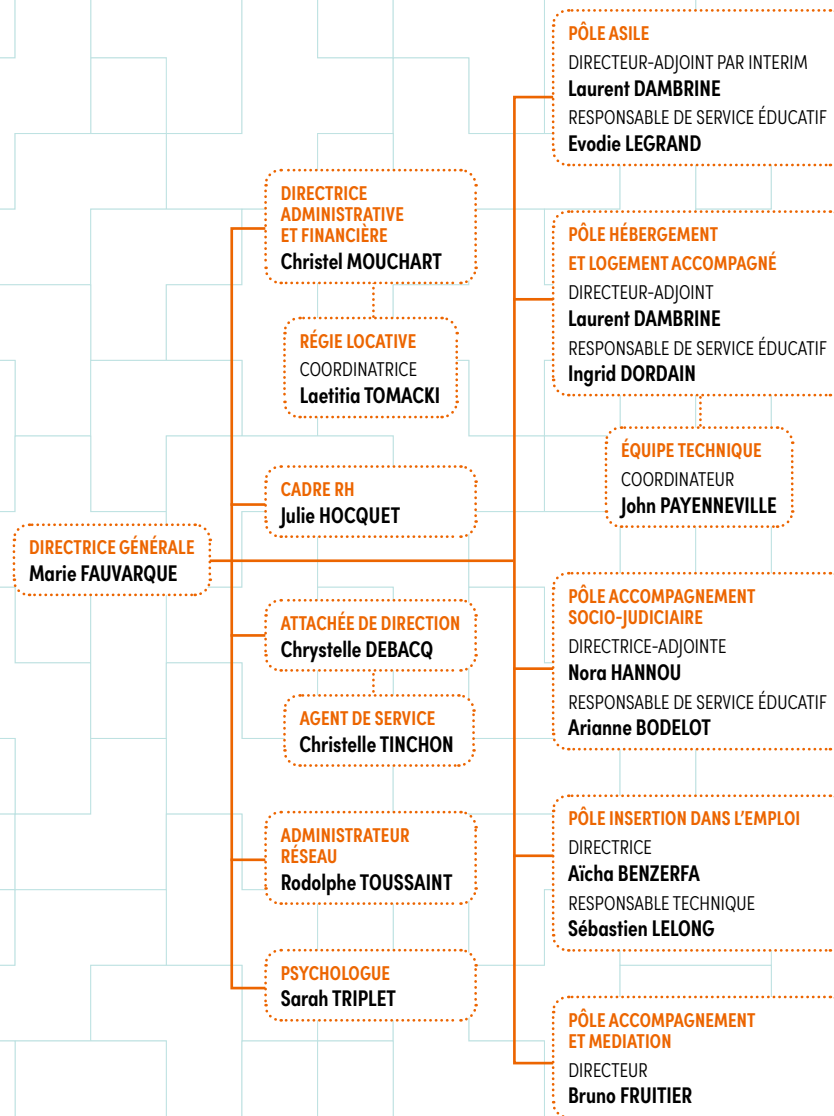
Le siège de l'association et la direction générale pilotent et contrôlent l'ensemble des activités de l'association. Instance de coordination, de décision organisationnelle et fonctionnelle des établissements, le siège s'entend comme le lieu où sont prises les décisions à caractère stratégique. Le siège, par son représentant qu'est le directeur général est l'instrument de la mise en oeuvre des orientations du projet associatif. Il est aussi le garant du respect des obligations législatives, juridiques et réglementaires.

En 2021, le siège était composé de :

- **Direction Générale :** Cyriaque CACHEUX (directeur de transition), puis Marie FAUVARQUE (à compter du 15 juin)
- **Attachée de direction :** Chrystelle DEBACQ
- **Directeur adjoint en charge de la gestion et des RH :** Michel BRAC DE LA PERRIERE
- **Directrice Administrative et Financière :** Christel MOUCHARTE (à compter du 18 octobre)
- **Aides comptables :** Jennifer LECLERCQ, Christine DELOISON et Céline METIER en renfort à partir de décembre

- **Administrateur réseau :** Rodolphe TOUSSAINT
- **Psychologue :** Sarah TRIPLET
- **Agent de service :** Christelle TINCHON

Organigramme 2021



3.2 Pôle Hébergement et Logement Accompagné

Le Pôle Hébergement et Logement Accompagné accompagne des personnes et des familles éprouvant des difficultés particulières vers et dans le logement, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, et qui ne peuvent pas accéder à un logement ordinaire.

Objectifs et actions

Hébergement d'insertion, dans un parc de logements diffus ou en structure semi collective, ou un logement accompagné réparti sur le département :

- **Le C.H.R.S. le Relais** – 38 places – en diffus dans le département
- **Les Logements Temporaires**
- **L'Intermédiation Locative** – 93 logements dans le parc privé ou social – en diffus dans le département
- **La Pension de Famille Hélène Lockert à Amiens et la Pension de Famille la Roselière à Abbeville** – 64 logements

PUBLIC CIBLE

Personnes ou ménages qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion :

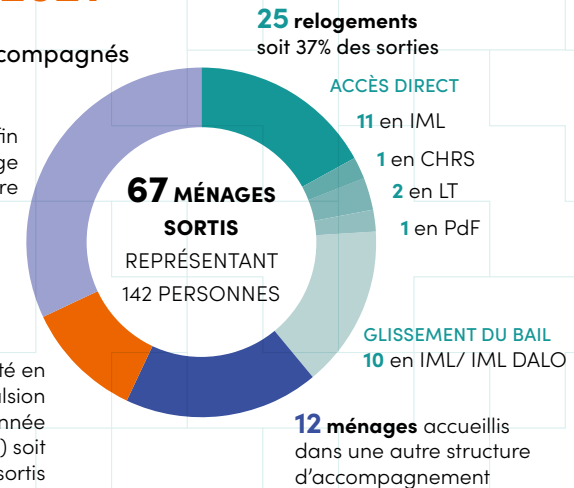
- ▶ en situation d'hébergement ou de logement précaire, connaissant des situations rendant difficiles l'accès ou le maintien dans un logement ordinaire
- ▶ nécessitant un suivi spécifique de type accompagnement social lié au logement
- ▶ en situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire

Chiffres 2021

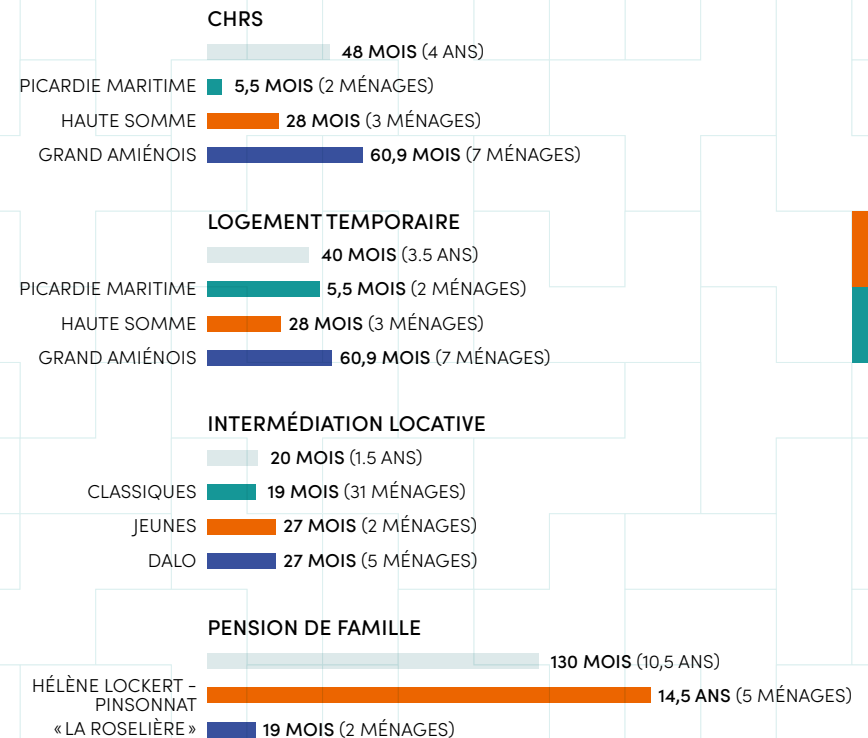
210 ménages accompagnés

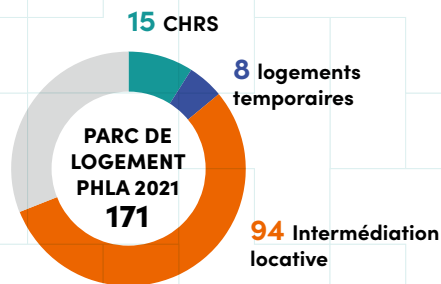
21 ménages en fin de prise en charge ou départ volontaire

8 ménages ont été en procédure d'expulsion au cours de l'année (dont 5 finalisées) soit 12% des ménages sortis



Durées moyennes de séjour des ménages sortis :





Faits marquants 2021

- ▶ Développement de l'action IML avec un objectif de 93 logements
- ▶ La COVID, l'impact de la pandémie sur l'accompagnement social
- ▶ Des projets se poursuivent, l'élaboration avec les services de la SIP de la transformation de la rue Lemerchier en pension de famille
- ▶ La participation à la Semaine Nationale des Pensions de Famille en Novembre 2021

Partenaires

Les financeurs: l'Etat (via le DDETS) principalement, la ville d'Amiens.

Les partenaires de l'accompagnement: les bailleurs sociaux, les territoires d'action sociale, les CCAS, les associations caritatives, les associations tutélaires, la CAF, la Banque de France et pour les soins : la CPAM, les PASS, l'Association Addictions France, le Mail, l'EMPASS, les centres hospitaliers ...

Le S.I.A.O. de l'U.D.A.U.S. : L'orientation vers le P.H.L.A. est exclusivement réalisée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes qui recherchent une solution d'hébergement ou de logement adapté doivent se rendre au S.I.A.O qui gère les demandes d'admission.

Organigramme 2021 PHLA

Laurent DAMBRINE
Directeur-Adjoint

Ingrid DORDAIN
Responsable de Service Éducatif

Secrétaires **Pascale NAILLON - Marine WILLOT**
Nadia GUERNOU Psychologue

SERVICE HÉBERGEMENT D'INSERTION (CHRS)
Sophie TOUSSAINT Éducatrice spécialisée
Clémence BINET Éducatrice spécialisée
Benoît RIGAUX Éducateur spécialisé

SERVICE LOGEMENT ADAPTÉ (Pensions de Famille)

AMIENS

Peggy NOIROT Éducatrice Spécialisée
Bérénice DEKER Éducatrice spécialisée

ABBEVILLE

Ingrid CREPIN Conseillère en économie sociale et familiale
Amélie LAOUT Technicienne d'intervention sociale et familiale

SERVICE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ
(IML, logements temporaires)

Audrey GLATZ Assistante de service social
Julie DEFOSSEZ Assistante de service social
Zoé DRAINS Éducatrice spécialisée
Kléryste HOGOBIN Éducatrice spécialisée
Valérie THIBAUD Conseillère en économie sociale et familiale
Justine JACQUET Technicienne en économie sociale et familiale

RÉGIE LOCATIVE

Laetitia TOMACKI Coordinatrice
Muriel MACHY Régisseuse sociale
Anne-Sophie CLAY Régisseuse sociale
Sabine LEBOEUF Régisseuse sociale

SERVICE TECHNIQUE

John PAYENNEVILLE Coordinateur
Techniciens **Philippe LEMAIRE - Patrick GADOUX - Vincent PELLERIN - Slimane HABBOUT - Sébastien RIQUET**
Sébastien DUBOIS

Les perspectives pour l'année 2022

Les conséquences de la pandémie se sont fait ressentir une année de plus dans la réalisation des projets 2021. Nous nous devons de mener à terme ces derniers tout en prenant en compte les nouveaux besoins 2022 identifiés.

- A ce titre, la question de l'animation des Conseils à la Vie Sociale au sein du PHLA doit se poursuivre. Comment dynamiser le CVS dans le cadre du CHRS, comme nous pouvons le faire dans les Pensions de Familles? Une partie de la réponse se trouve sans doute dans le fait que les logements sont répartis sur l'ensemble du territoire, sans réel sentiment d'appartenance à un « collectif ». Le CVS ne prend plus sens et s'est progressivement dissout. Nous souhaitons, afin de garantir les droits des usagers en lien avec la loi du 2 janvier 2002, repenser le mode d'instance participative des ménages hébergés dans le cadre du C.H.R.S. notamment. Nous avons pu constater que l'investissement des ménages hébergés en logement temporaire dans cette instance participative n'a pas duré dans le temps en raison de leur court temps de séjour, ce qui a rompu la dynamique du groupe.
- L'élaboration de la rédaction du projet de service du PHLA doit également se poursuivre. Cette écriture va s'organiser autour de groupes de travail avec l'accompagnement de son administrateur référent ainsi que d'un Conseil extérieur. Le projet de service sera suivi par la réécriture du projet d'établissement du C.H.R.S.
- Les travaux sur la structure de la rue Lemerchier doivent se terminer au 1er trimestre 2022. Ces derniers vont permettre l'ouverture de La Pension de Famille durant le 2nd trimestre 2022.
- Poursuivre un travail en co-construction avec les équipes pour assurer la mise en place et stabiliser les changements entrepris, évoqués dans la première partie de ce rapport.
- Intégrer l'action IML Réfugié au sein du PHLA à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Stabiliser le nombre d'accompagnement financé dans le cadre de l'IML en prenant en compte la nouvelle organisation (bail glissant).
- Développer notre réseau auprès des bailleurs privés, notamment pour les logements de type 1 et 2.

3.3 Pôle Asile

Le Pôle Asile centre son action sur l'accompagnement des personnes issues de la demande d'asile dans leur parcours : de leur entrée dans les dispositifs à leur sortie, en offrant une continuité de services et une cohérence globale de ses interventions.

Objectifs et actions

PUBLIC CIBLE

- ▶ ménages en cours de procédure de demande d'asile,
- ▶ ménages sortant de dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile,
- ▶ ménage ayant obtenu une protection internationale et s'installant de manière pérenne à Amiens,
- ▶ ménage primo arrivant et bénéficiant d'une autorisation de travail,
- ▶ personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale du département.

Le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) - 150 personnes. Amiens, Abbeville, Montdidier, Roye et Moreuil.

Hébergement d'Urgence / Hébergement d'Urgence Temporaire (HU) - 70 personnes.

Accueil Réfugiés Relocalisés (ARR) - 20 logements

L'intermédiation locative « réfugiés » (IML R) - 17 ménages

Accompagnement Renforcé Individualisé (ARI) - 40 et 50 ménages des résidences sociales Accueil et Promotion et ADOMA.

Structuration et renforcement de l'offre linguistique en direction des bénéficiaires d'une protection internationale - Somme

Les objectifs sont :

- Professionnalisation des formateurs FLE et coordination des acteurs
- Orientation des primo arrivants dans les différentes formations, proposer des parcours types de formation
- Amélioration de la connaissance des formations proposées et les rendre visible avec un site collaboratif
- Mise en œuvre des formations FLE à visée professionnelle individualisée, et complémentaires des actions FLE proposées dans le cadre de financements publics ou associatifs.

Chiffres 2021

CADA :

205 personnes dont 119 adultes, soit 81 ménages ont été hébergés et accompagnés par le CADA.

Sur **24** procédures abouties, **11 ménages** ont obtenu une protection internationale, soit un taux d'accès au statut de **46 %**.

33 ménages sortis : **13 ménages** déboutés, **11 ménages** ayant une protection internationale, **9 ménages** ont quitté le CADA en cours de procédure.

2 ménages ont accédé au logement autonome.

Délai moyen d'hébergement : 550 jours, 17 mois.

Hébergement Post Asile :

214 personnes, dont 108 adultes, soit 72 ménages ont été hébergés dont **44** étaient bénéficiaires d'une Protection Internationale.

82 personnes sorties : **36 ménages** dont **24 ménages** ont accédé au logement autonome.

Délai moyen d'hébergement : 30 mois

ARI :

73 ménage ont été accompagnés dont 70 bénéficiaient d'une Protection Internationale.

30 ménages ont été accompagnés sur le volet FLE

20 ménages sont sortis du dispositif.

Délai moyen de l'accompagnement : 6 mois.

Faits marquants 2021

- ▶ Actualisation du livret d'accueil au CADA
- ▶ Mise en place de deux nouvelles actions : ARI et structuration et renforcement de l'offre linguistique en direction des bénéficiaires d'une protection internationale
- ▶ Extension de l'activité de l'accueil réfugiés, financé désormais pour 20 logements
- ▶ Création d'outils autour de l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des personnes en cohabitation (charte des colocataires et règlement de fonctionnement)
- ▶ Diagnostic territorial réalisé autour des difficultés d'accès aux soins des demandeurs d'asile (hors Amiens Métropole)

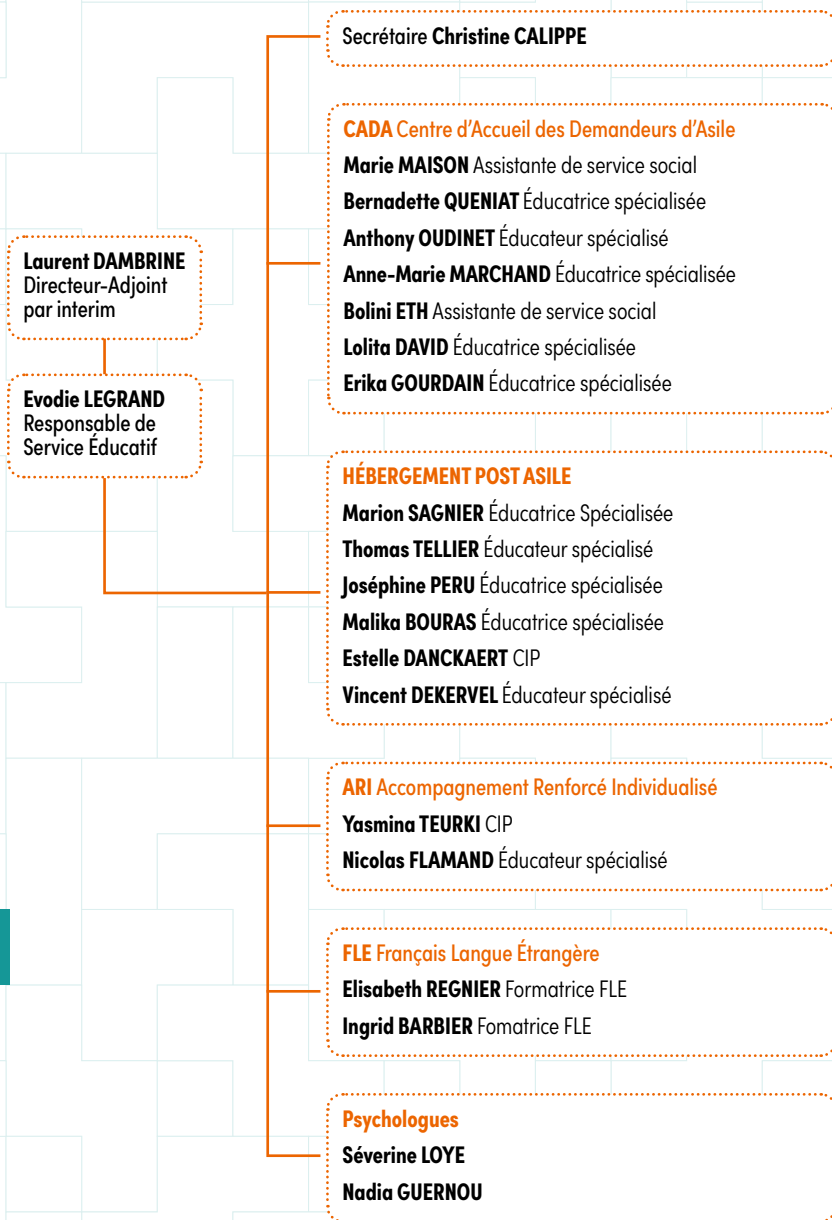
Partenaires

Nous travaillons avec tous les partenaires associatifs et institutionnels impliqués dans l'accueil des réfugiés et agissant en faveur de la mise en place de parcours d'intégration. Nous sommes impliqués dans différents groupes de réflexion (groupe santé social 80, Groupe d'Appui National Réfugiés, ...)

Les partenaires financiers : l'Etat (DDETS) avec un soutien ponctuel d'Amiens Métropole pour l'accueil des réfugiés.

Les partenaires dans l'action : l'O.F.I.I., le S.I.A.O., la D.D.E.T.S., la Préfecture, les bailleurs sociaux du département, la CPAM, l'EM-PASS, les associations caritatives, le Service Social Départemental, les structures d'accueil et d'hébergement, le Conseil Régional.

Organigramme 2021 Pôle Asile



Les perspectives pour l'année 2022

- Diagnostic territorial sur les difficultés et les besoins en terme d'accompagnement linguistique, réalisé auprès des formateurs bénévoles intervenant aux sein des associations caritatives (territoire d'Amiens)
- Travail partenarial avec Ozange pour la mise en place d'un cours collectif à visée professionnelle pour les personnes BPI
- Mise à jour des outils inhérents à l'accueil et l'accompagnement des personnes en s'appuyant sur les outils de la loi 2002-2
- Mise en place des actions collectives à destination des personnes accompagnées.

3.4 Pôle Accompagnement Socio-Judiciaire

PUBLIC CIBLE

- ▶ des personnes majeures condamnées en placement extérieur dans le cadre d'un aménagement de peine.
- ▶ des mineurs orientés vers la réparation pénale.
- ▶ des enfants dont le parent est incarcéré et dont le lien peut être maintenu grâce aux Relais Enfants-Parents.

Objectifs et actions

Ces 3 actions s'inscrivent dans des relations conventionnelles avec le Ministère de la Justice et certains de ses services.

Le Placement Extérieur, 40 places, prévu par le Code de Procédure Pénale, permet à un détenu demandeur, en accord avec le Juge d'Application des Peines, de purger en tout ou partie, sa peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire.

L'action poursuit 4 objectifs principaux en lien avec le Pôle Insertion :

- ▶ éviter la rupture avec son milieu de vie (si peine aménageable),
- ▶ favoriser la réinsertion sociale en préparant activement sa libération,
- ▶ contribuer à la prévention de la récidive,
- ▶ faciliter la protection des victimes et la réparation des préjudices.

La Réparation Pénale Mineurs, 180 mesures, décidée par le Juge des enfants ou le Substitut du Procureur en charge des mineurs, est formalisée par un document individuel de prise en charge co-signé avec le jeune et ses responsables légaux.

La responsabilité pénale consiste en des entretiens éducatifs s'appuyant sur des outils, ainsi que des actions de réparation des préjudices causés.

Les Relais Enfants-Parents bénéficient aux enfants résidant dans

la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens, Bapaume, Arras ou un autre établissement de la Région.

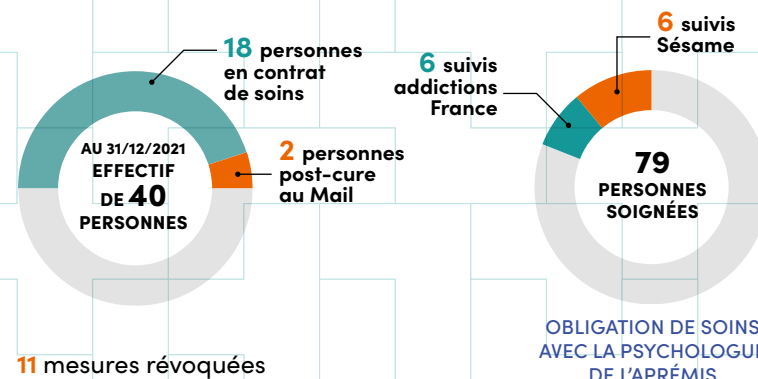
Les Relais Enfants-Parents soutiennent et accompagnent le maintien du lien Enfant-Parent sans se substituer à la famille ou aux services sociaux.

Un travail d'évaluation et de médiation est effectué par l'équipe professionnelle de l'APRÉMIS durant toute la durée de l'accompagnement et peut aboutir à la mise en œuvre de parloirs ou visites médiatisées. Elle s'appuie également sur des bénévoles qui viennent en soutien des professionnels.

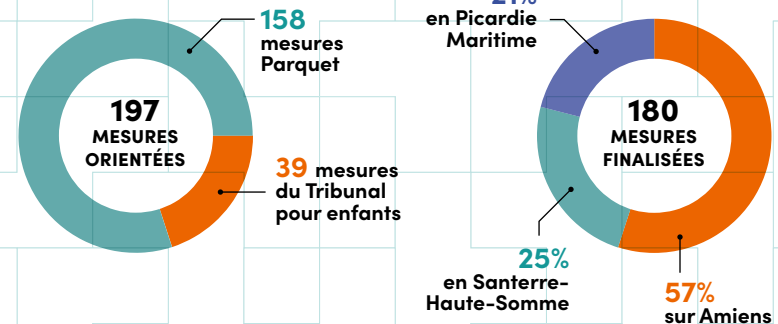
Chiffres 2021

Placement Extérieur

99 personnes dont 4 femmes
61 entrées et 57 sorties.



Réparation Pénale



Relais Enfants-Parents

78 parents détenus et 135 enfants

151 accompagnements parloirs et « jardin d'éveil » de Bapaume.

5 établissements pénitentiaires

27 000 kms parcourus

Faits marquants 2021

► **Le Placement Extérieur** a permis en 2020 d'accueillir et d'accompagner 99 personnes, dont 4 femmes. Avec 61 entrées et 57 sorties, l'activité a pu maintenir un effectif proche de la capacité pour laquelle nous sommes conventionnés (40 places). Au 31 décembre 2021, 40 personnes étaient prises en charge sur ce dispositif. Ces deux dernières années confirment une hausse et un maintien des accueils en PE. Avec 14 085 journées de prise en charge, 2021 est l'année où l'activité est la plus haute depuis plus de 11 ans. Le changement dans les modalités de financement (enveloppe globale sur la DI et non plus par Département), le soutien des différents acteurs de cette mesure, ainsi que l'implication de l'équipe, ont permis d'optimiser cet outil au profit des personnes accueillies et accompagnées. La durée moyenne des placements extérieurs menés à terme est de 7,5 mois. Ce délai a permis aux personnes de bénéficier du sas nécessaire à une réinsertion stabilisée (accès logement, emploi, droits sociaux, maintien des liens familiaux...). Seules 11 mesures ont été révoquées au motif majoritaire du non-respect des obligations liées au jugement du PE. Le service Placement à l'extérieur a également été mobilisé pour la mise en œuvre d'un stage « racisme et discrimination » à la demande du Parquet. Ce premier stage a concerné 7 personnes depuis fin 2020 (4 en 2020 et 3 en 2021). Une convention entre le Président du TJ, le Procureur de la République et l'APRÉMIS a été signée.

► **La Réparation Pénale Mineurs** : Nous constatons depuis 2015, une baisse significative des orientations, comme nous avons pu l'indiquer dans nos précédents rapports d'activités. L'année 2020 reste une année exceptionnelle, avec un confinement total et un déconfinement progressif. L'équipe s'est attelée à rattraper le retard généré par cette situation : 63 mesures/83 rendues entre juin et décembre 2020.

Nous avons toutefois pu observer que le dernier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 étaient le théâtre d'une augmentation significative des orientations. Cette tendance s'est donc confirmée sur l'année.

197 orientations et 180 bilans rendus sur 2021. L'objectif lié à notre habilitation a été atteint. L'équipe a su répondre aux exigences liées à la mise en œuvre de cette mesure, tout en respectant les délais impartis par les magistrats.

- **Le Relais Enfants-Parents** : en 2021, c'est toujours un contexte d'incertitude et les activités continuent d'être impactées par la crise sanitaire. Le REP est contraint d'ajuster ses activités en fonction des mesures gouvernementales et leur déclinaison variable selon les établissements pénitentiaires. Néanmoins, en raison de l'amélioration du contexte sanitaire, les actions du REP reprennent que ce soit en collectif ou en individuel. Au Centre de Détention de Bapaume, les ateliers parentalité (création manuelle et groupe de parole) ont pu reprendre sur le second semestre. En 2021, 2 nouveaux projets se mettent en place : le projet « Se séparer pour grandir en dehors de la prison » ou comment accompagner le processus de séparation forcée d'une mère incarcérée et son bébé afin de limiter les impacts négatifs, autour de la nurserie de Bapaume et le projet groupe de parole au sein de la maison d'Arrêt d'Amiens. L'équipe a accompagné 2 mères détenues et leurs enfants via les actions collectives au sein de l'UVF et les actions individualisées de sorties à l'extérieur des bébés. Pour faire vivre le principe de la participation des parents (charte des REAAP), nous avons proposé 4 actions : élaboration de 2 questionnaires de satisfaction dans le cadre du projet nurserie co-construits avec les bénéficiaires ; réalisation d'un nouveau logo pour le R.E.P avec les parents qui participent aux ateliers créatifs du CD de Bapaume ; implication d'un parent dans la co-animation des ateliers de création manuelle. Co-animé par le travailleur social et la psychologue, le groupe de parole a été plébiscité par les participants qui y trouvent au-delà des échanges sur la parentalité, un espace/temps pour simplement s'exprimer. Les thématiques identifiées sont abordées : Etre père en détention ; Couple parental, couple conjugal : quelles différences ? ; l'enfant : besoins et développement ; droits et devoirs des parents.

Partenaires

Les partenaires financiers : le ministère de la Justice (Administration Pénitentiaire et Protection Judiciaire de la Jeunesse), la Préfecture (FIPDR, MILDECA), le Conseil Départemental, Amiens Métropole et les CAF de la Somme et du Pas de Calais (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Les partenaires dans l'action : les magistrats de la jeunesse, de l'application des peines et du Parquet, les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et les directions des établissements, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Mail, Addictions France et différents lieux d'accueil des mineurs dans des mesures de réparation indirecte. Citoyens & Justice...

Organigramme 2021 PASJ

Nora HANNOU
Directrice-Adjointe

SERVICE PLACEMENT EXTERIEUR

Gaëlle DEQUEN Secrétaire
Charlotte JEROME Assistante de service social
Sabrina LEFEVRE Conseillère en éco. sociale et familiale
Laurent GAMBIER Éducateur spécialisé
Audrey MONTAGUT Éducatrice spécialisée
Benjamin PLANTE Educ. spéc. en contrat d'apprentissage
Justine TEMPEZ Psychologue

SERVICE REPARATION PENALE MINEURS

Anne BAUCHET Secrétaire
Corinne SOUPLY Éducatrice spécialisée
Benoit LAMBERT Éducateur spécialisé

SERVICE RELAIS ENFANTS PARENTS

Arianne BODELOT Éducatrice spécialisée
Julie DEFOSSEZ Assistante de service social
Bénévoles : **Sylviane VIDAL, Micheline PETIT, Marie-Louise BERNARD**

Perspectives 2022

Placement Extérieur

- ▶ Consolider l'activité
- ▶ Développer la mise en œuvre des PE ab initio suite à la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la Justice
- ▶ Mise en œuvre du Contrôle Judiciaire avec Placement probatoire en pré-sentenciel et PE pour les auteurs de violences conjugales

Réparation pénale

- ▶ Consolider l'activité
- ▶ Travailler sur le projet de service.
- ▶ Travailler sur les outils de la mesure
- ▶ Développer les outils du CJPM

Relais Enfants-Parents

- ▶ Dans le cadre d'un travail participatif et collaboratif, mise en place d'un projet décoration de la salle parloir REP visant à améliorer les conditions d'accueil de la salle parloir où se déroulent les actions parentalité. Un projet co-construit avec la Direction du CD de Bapaume, avec les parents, pour les parents et par les parents
- ▶ Dans le cadre de la communication externe au sein des établissements pénitentiaires, poursuivre la démarche de réflexion sur une nouvelle forme d'intervention pour les parents détenus au quartier arrivants.
- ▶ Suite au 2ème COPIL, proposition d'un projet alternatif concernant les mères incarcérées, en l'absence de mères enceintes ou mères avec enfants au CD de BAPAUME. : accompagner et soutenir la parentalité via des rencontres enfants/mères détenues dans le cadre d'un logement au sein de l'UVF du CD de Bapaume.

3.5 Pôle Insertion dans l'Emploi

Les Ateliers et Chantiers Insertion de l'APRÉMIS ont pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

PUBLIC CIBLE

- ▶ demandeurs d'emploi longue durée,
- ▶ bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH ...),
- ▶ jeunes de moins de 26 ans sans qualification,
- ▶ personnes relevant du handicap,
- ▶ séniors,
- ▶ résidents des Quartiers Politique de la Ville,
- ▶ personnes sous protection internationale
- ▶ personnes sous main de justice accompagnées dans le cadre du Placement Extérieur.

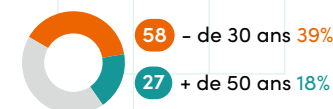
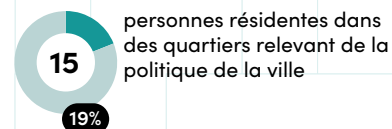
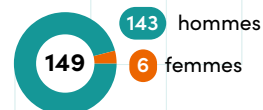
Notre objectif principal est d'accompagner les personnes vers et dans l'emploi en vue de faciliter leur insertion sociale vers un emploi durable. Pour cela, nous proposons un contrat de travail à temps partiel C.D.D.I (20H ou 32H par semaine) et nous organisons le suivi, l'accompagnement socioprofessionnel, l'encadrement technique et la formation des salarié(e)s accueilli(e)s dans nos ateliers :

- **Atelier menuiserie** : Fabrication de mobiliers de collectivités, de bureaux, d'hébergement, mobiliers de jardins, meubles de cuisine, salles de bain, dressings ...
- **Atelier rénovation second œuvre** : Travaux de rénovation de l'habitat : isolation, pose de revêtement de sol, de murs, petites maçonneries, ravalement et aussi petits aménagements d'espaces verts ...
- **Atelier multisites** : Dédié aux personnes sous main de justice accompagnées dans le cadre de la mesure de Placement

Extérieur. Cet atelier s'appuie sur un partenariat avec Amiens Métropole, les salarié(e)s sont mis à disposition auprès des services de la collectivité et sont encadrés par leurs équipes de permanents.

2021 en quelques chiffres

149 personnes ont été accueillies et accompagnées dans nos trois Ateliers et Chantiers Insertion :



5 personnes reconnues travailleurs handicapés (3 %)



16 personnes sous statut réfugié sous protection internationale (11 %)

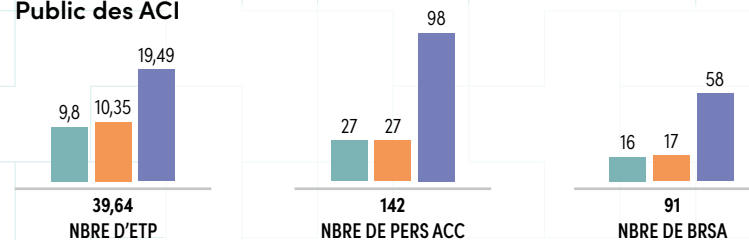


100 personnes sous main de justice dans le cadre d'un aménagement de peine « Le Placement Extérieur » (67%), majoritairement accueillis sur l'ACI Multisites

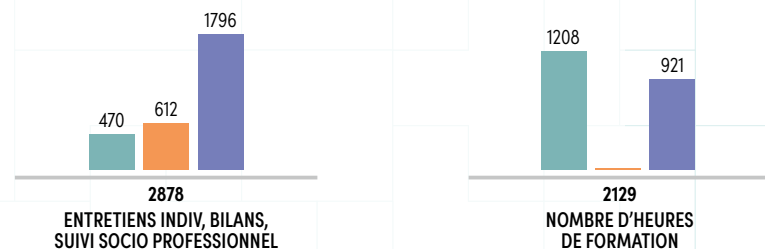
Par Ateliers Chantier d'Insertion

ACI MENUISERIE ACI 2ND ŒUVRE ACI MULTI SITE

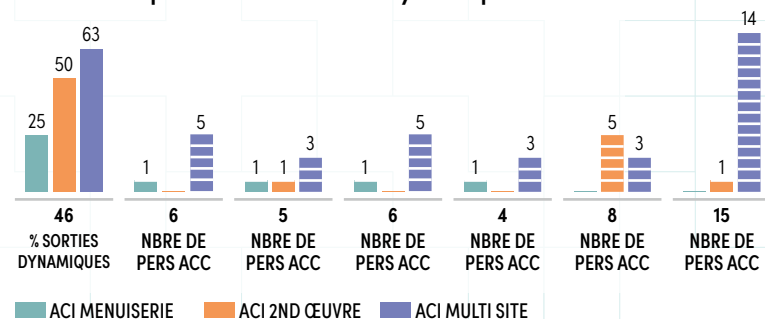
Public des ACI



Accompagnement socio-professionnel



Nombre de personne en sorties dynamiques



► **Activité « Réparation Vélo »** : Cette nouvelle activité prévoyait le recrutement d'un encadrant technique insertion et de 2 salariés CDDI (20h00/hebdo) dans l'objectif de diversifier les métiers proposés aux salariés accueillis sur l'ACI Multisite. Mais ce secteur compte suffisamment de prestataires, nous ne sommes plus convaincus de la nécessité de développer cette activité.

Rencontres avec les acteurs de l'insertion

Nous avons organisé des **temps d'échanges avec les partenaires** afin de présenter notre structure, l'accompagnement réalisé, valoriser les parcours et sensibiliser à l'insertion par l'emploi :

- **Participation à 4 forums de recrutements** (CCI Job Event, 24H de l'emploi, Business expo by Infinity; forum recrutements & alternance)
- Participation au **Forum RSA organisé par le Pôle Emploi et le Conseil Départemental**.
- Organisation de la semaine « **Réussir sans attendre** » en partenariat avec le conseil départemental.
- Rencontre de partenaires logement : Action Logement, Accueil et Promotion (CHRS, FJT), avec CAPS pour les actions d'apprentissage du français, LORA (dispositif spécifique d'accompagnement pour les jeunes), PLIE (accompagnement renforcé Emploi), CAP EMPLOI, WIMOOV (mobilité), CITE LAB (création d'entreprise), L'EPIDE...
- Rencontre Inter SIAE : Echanges **sur les possibilités de suites de parcours insertion** : Les Astelles, Somme Emploi Services, Ozange.net, Aaj, L'ilot, Envie, Synapse, Le Relais
- Visite de notre Atelier et Chantier d'Insertion Menuiserie : Conseiller.ères CPIP - GRETA (Conseiller.ères DVE) - Entreprises Iserba, Groupe Elise, Transports Jacot, Agenor, Sodexo, mais également des rencontres pour favoriser l'accueil en période d'immersion auprès des entreprises Friedlander, Brico Depot, Dbc Renovation

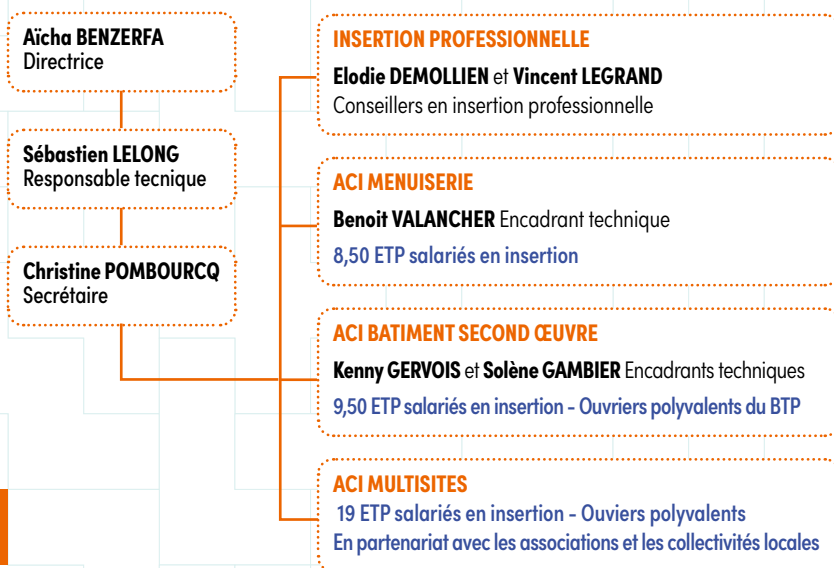
Les événements de l'année 2021

Ce poste a permis de prospecter auprès des différentes communes, des EHPAD, foyers de vie, centres d'hébergement et crèches de la Somme. Ces rencontres ont permis de faire connaître nos activités auprès de ces établissements pour la création de mobiliers sur mesure pour des crèches. Il a quitté ses fonctions en mai 2021 et n'a pas été remplacé.

► **Activité « Logistique & Aide à l'installation »** : Nous avons mis en place une nouvelle activité sociale et solidaire pour les ménages/familles accompagnés par les associations œuvrant dans le champ de l'hébergement. Face au manque d'activité lié à ce poste, le projet a été réajusté. L'encadrant disposant de compétences et qualifications sur les métiers de la Menuiserie et du Bâtiment Second Œuvre, il intervient depuis juin 2021 avec les salariés en insertion sur l'action de l'ACI Menuiserie à hauteur de 60 % et l'ACI Second Œuvre pour 20 %, avec toutefois la gestion logistique des achats et des approvisionnements en matériels et matériaux des chantiers pour 20 % de temps.

Organigramme 2021

Pôle Insertion dans l'Emploi



Les résultats d'insertion 2021

71% SORTIES DYNAMIQUES : 79 salariés sont sortis en emploi ou en formation

14 % Emploi durable :

- 6 embauches en CDI non aidées par un autre employeur
- 5 embauches en CDD d'une durée de 6 mois et plus

9 % Emploi de transition :

- 7 embauches en CDD de moins de 6 mois

33 % Sorties positives :

- 8 entrées en formation qualifiante ou poursuite de formation
- 15 autres sorties reconnues comme positives
- 3 emplois dans une autre structure IAE

Durée moyenne de parcours : 13 mois

Des résultats en légère baisse au regard de l'année précédente (72 % de sorties dynamiques en 2020). Grâce à l'engagement profession-

nel des chargés d'insertion et des encadrants techniques, et d'autres part, l'action « Passerelles vers l'Emploi 80 » et les formations mises en place, nous permettons aux salariés en parcours de cheminer vers une autonomie sociale et une insertion professionnelle durable.

Perspectives pour 2022...

- Si au niveau technique nos résultats sont bons et les objectifs conventionnés sont atteints, la situation économique de l'association, et plus particulièrement des Ateliers et Chantiers Insertion, pour les années 2020 et 2021 a fait ressortir un déficit important. Cette situation unique par son ampleur nécessite de s'interroger et de cibler ses priorités d'actions. La direction de l'association a sollicité un audit de la situation des chantiers d'insertion pour analyser les raisons du déficit et envisager de reconstruire une situation pérenne d'un point de vue économique et organisationnel. L'audit s'articulera autour de 2 axes : financier, pour interroger les méthodes de calcul de devis, facturation, programmation de chantier, prospection, maîtrise des charges... et organisationnel pour vérifier que notre modèle en termes d'activité, d'équipe, de fonctionnement interne, de points de contrôle... est adapté à nos besoins et à nos spécificités. Suivant les analyses de l'audit, des décisions seront très probablement à mettre en œuvre sur 2022.
- Les conditions de sécurité des ateliers ont été évaluées, des préconisations faites, 2022 devra tenir compte des orientations nouvelles.
- La crise sanitaire a fortement modifié nos pratiques nous obligeant à nous adapter (participation à des webinaires en 2021 sur diverses thématiques). Pour 2022, nous envisageons la remise en place d'ateliers collectifs : CPAM, bilan de santé, VAE, sensibilisation aux addictions...
- Poursuivre le développement des actions de recrutement et l'organisation de plusieurs Job Dating (spécifique Intérim - spécifique métiers ...)
- Partenariat avec Amiens Métropole dans le cadre de l'accueil de salariés en insertion : renouvellement de la convention partenariale et développement des lieux d'accueil
- Poursuivre les rencontres et la sensibilisation à l'insertion des acteurs du territoire

3.6 Pôle

Accompagnement et Médiation

Le Pôle Accompagnement et Médiation mène un ensemble d'actions qui permettent d'accompagner et de soutenir les ménages les plus en difficulté dans l'accès au logement ou pour favoriser leur maintien dans un habitat adapté à leur situation.

Objectifs et actions

Le PAM est constitué de 4 axes.

Service Accompagnement Social pour un Logement Adapté – ASLA

PUBLIC CIBLE

- ▶ ménages vivant dans un logement devenu inadapté ou menacés dans leur statut d'occupant, notamment ceux ciblés par le PDLHAPD,
- ▶ ménages sortant de structures d'hébergement, de résidences sociales ou d'un hébergement amical ou familial lors de leur accès au logement,
- ▶ salariés en difficulté afin qu'ils puissent accéder et/ou se maintenir dans un logement durablement
- ▶ ménages reconnus prioritaires et auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du Droit Au Logement Opposable

LES DISPOSITIFS QUI COMPOSENT L'ASLA ONT POUR OBJECTIFS :

- le relogement rapide et durable des personnes sans domicile grâce à un accompagnement adapté, dans le cadre du Plan Logement d'Abord. Il s'agit d'accompagner les ménages dans des

réalisations administratives, techniques et organisationnelles, visant l'investissement et l'appropriation de leur lieu de vie.

- Le maintien et l'amélioration du logement par un suivi social ASLL, des améliorations techniques peuvent être réalisées, favorisant le maintien ou l'accès à un habitat décent et adapté (désencombrement, toilette, rénovation...) et aussi par l'apport d'un appui opérationnel au déménagement. Pour les propriétaires occupants en difficulté, un accompagnement à la réalisation de travaux d'amélioration peut être proposé après diagnostic et production d'une étude de faisabilité.
- La mise en œuvre d'une Gestion Locative Adaptée DALO

Service Amélioration de l'Habitat et Lutte contre la Précarité Énergétique - AHLPE

PUBLIC CIBLE

- ▶ ménages en impayés d'énergie,
- ▶ particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation

AHLPE A POUR OBJECTIFS

Inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau afin de maîtriser leur facture et particulièrement d'éviter les coupures d'énergie. Un accompagnement renforcé peut être proposé aux locataires du parc privé afin d'inciter leurs propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration énergétique du logement.

Les Conseillers FAIRE, intégrés dans le réseau des Espaces Conseil FAIRE, interviennent pour faciliter la réalisation de travaux chez des particuliers, en les conseillant techniquement et en les orientant vers les dispositifs d'aides financières (ANAH, SPEE, Maprimrenov,...). Ces missions sont en lien avec l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès des ménages aux faibles revenus, que nous assurons en tant qu'opérateur ANAH.

Service Gestion Locative Habitat Adapté - GLHA

L'agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion nous permet de répondre aux difficiles situations de mal-logement en intervenant dans la production de baux à réhabilitation dont nous assurons ensuite la Gestion Locative. Cela ouvre aussi l'accès à des montages PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) adaptés que nous mettons en œuvre en faveur des populations des Gens du voyage sédentarisés. Cela s'opère dans la continuité de la gestion d'aires d'accueil de moyens séjours et de Terrains Familiaux.

Service Accompagnement Social et Professionnel – ASP BRSA

Intégrée à un groupement de 10 associations dans le cadre d'un marché de prestation pour le Conseil Départemental afin d'exercer une mission de Référence RSA sur la Métropole amiénoise, cette action vise à favoriser la dynamique d'insertion des bénéficiaires du RSA en proposant un accompagnement vers l'emploi et la formation ainsi que la gestion des facteurs environnants (mobilité, garde d'enfants, logement...) en mobilisant les actions d'insertion et les dispositifs nécessaires.

Chiffres 2021

Pour l'ensemble des actions d'Accompagnement Social pour un Logement Adapté – ASLA

Un total de **237 ménages accompagnés**, permettant ou facilitant leur accès et/ou leur maintien dans le logement.

Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté

105 ménages ont été accompagnés à la résolution des difficultés permettant ainsi le maintien de leur statut de locataire ou de propriétaire. Notre intervention a intégré :

- **21** accompagnements à la « **remise en conformité avant départ** » et au « **déménagement** » ;
- **29** accompagnements au « **désencombrement** » ;
- **38** accompagnements « **participations aux petits travaux** » ;
- **6** mesures de Médiation – Prospection ;
- **40** accompagnements de propriétaires occupants pour une « Etude de faisabilité » afin d'engager des travaux conséquents d'amélioration de leur habitat. Dans la continuité, 9 accompagnements à un Montage – Réalisation de travaux ont été activés.

Accompagnement Pour un Logement Pérenne

99 ménages accompagnés dans leur accès au logement au sortir de leur situation d'hébergement en activant majoritairement un soutien administratif et budgétaire, et également une aide technique dans l'investissement de l'appartement par la réalisation de travaux d'embellissement et d'optimisation des espaces. Un axe acquisition de mobilier à moindre coût qui a permis à une vingtaine de ménages de bénéficier de la distribution d'environ 70 meubles.

Action d'Accompagnement Social Lié au Logement Action Logement
14 ménages accompagnés (salariés – demandeurs d'emploi) par-

ticulièrement au regard de leurs difficultés budgétaires mettant en péril leur situation par rapport au logement.

Action Gestion Locative Adaptée DALO : Sur préconisation de la Commission de Médiation DALO, **19 ménages accompagnés** dans le cadre de leur relogement prioritaire.

Pour les Actions d'Amélioration de l'Habitat et de Lutte contre la Précarité Energétique (AHLPE)

Pour l'ensemble des **Actions de médiation aux impayés d'énergie**, **2224 ménages** accompagnés et/ou contactés :

- **155 ménages** rencontrés et accompagnés dans le cadre de la Convention avec le Conseil Départemental. Ce sont 177 « Kits Energie » qui ont été installés à domicile. Nous informons systématiquement les ménages éligibles au Chèque Energie.
- Nous avons contacté ou rencontré **869 ménages**, orientés par EDF et la SICAE.
- **600 ménages** joints par téléphone (convention ENGIE) pour faciliter la mise en place du Chèque Energie en mars et avril, et suivi d'une médiation si cela s'avérait nécessaire.
- **600 orientations par ENEDIS** dans le cadre de l'action de prévention aux coupures d'énergie.
- Pour l'ensemble des missions d'information, de conseil et d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat : **1471 ménages impactés**.

Les Chargés d'Opération Rénovation Energétique interviennent sur des événements spécifiques à leur mission (radio, Salon de l'Habitat, informations collectives ...) impactant **630 contacts** en plus de la permanence téléphonique **Conseiller FAIRE** et physique (**LAURE**), qui totalise **731 informations et/ou conseils**. Avec l'intervention du Chargé d'Opération Habitat Adapté, ce sont plus de **110 ménages** qui sont **accompagnés** dans leur projet de travaux (**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**).

Pour les actions de Gestion Locative Habitat Adapté (GLHA)

78 ménages bénéficiaires d'un habitat adapté.

C'est la gestion pour la Ville d'Amiens de 3 terrains familiaux occupés par 10 ménages et pour la Communauté de Communes du Val de Somme d'une aire de moyens séjours sise à Corbie. C'est au total **43 ménages**, soit **114 personnes distinctes**, qui ont séjourné (64 séjours) sur cette aire d'accueil tout au long de l'année. Nous avons connu le taux d'occupation le plus important depuis l'ouverture du site en 2009. La gestion locative de notre parc de logements individuels consti-

tué par « bail à réhabilitation », essentiellement en zone rurale, bénéficie à **18 locataires**. La location de **7 logements** adaptés aux Gens du Voyage sédentarisés s'est ouverte les 28 et 29 juin.

Pour l'action d'Accompagnement Social et Professionnel des BRSA

230 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés par nos deux Référents RSA durant la 2nde année du marché de prestation pour le Conseil Départemental de la Somme.

Faits marquants 2021

La réalisation de nos actions dans le contexte de la pandémie de COVID-19

- ▶ Dans le cadre de l'Appel à Projets du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL), la poursuite du conventionnement avec les services de l'Etat pour la mise en œuvre sur 3 ans de l'action de **Gestion Locative Adaptée** de logements à destination, annuellement, de 17 ménages reconnus prioritaires au titre du **DALO**.
- ▶ Allée des Jachères, dans le quartier Renancourt, la mise en location des **7 maisons en PLAI Adaptés** à destination de Gens du Voyage sédentarisés fin juin 2021. Les premiers locataires, représentant 22 personnes, ont été désignés par une Commission d'Attribution de Logement spécifiquement constituée.

Partenaires

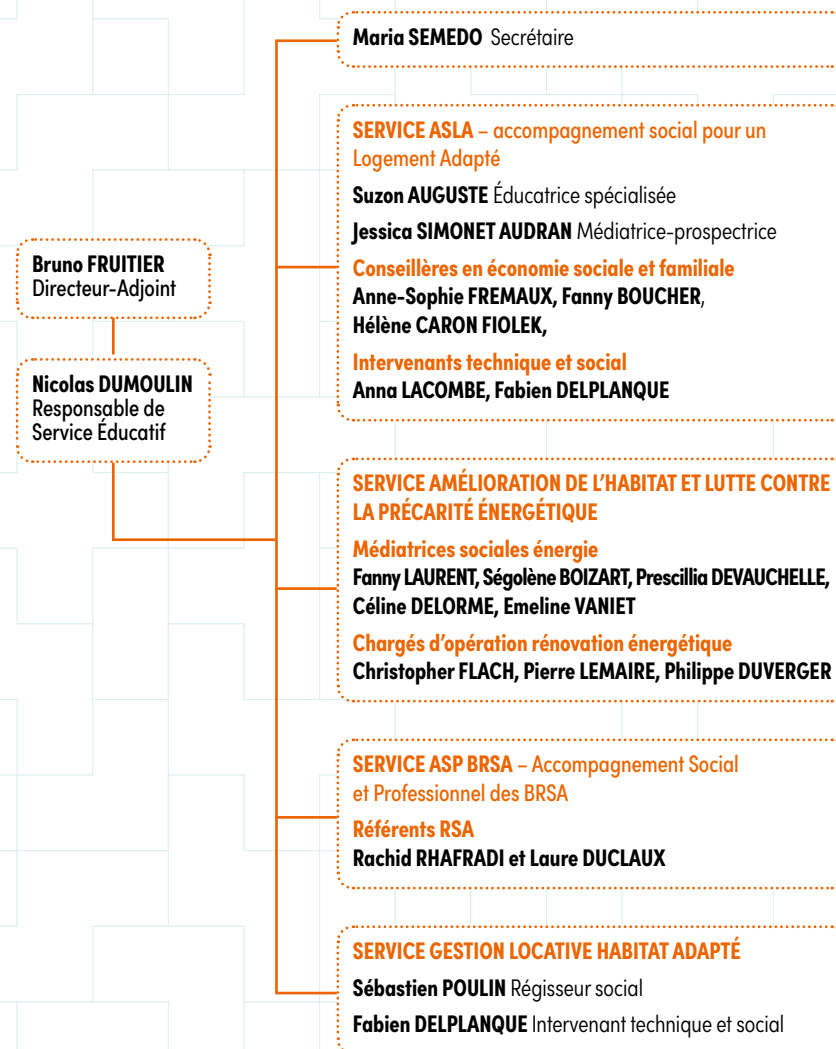
Les financeurs : le Conseil Départemental de la Somme, l'Etat (DDETS), la Région Hauts de France, EDF, ENGIE, SICAE, ENEDIS, 3F Notre Logis, ActionLogement, Amiens Métropole, la Ville d'Amiens, la Communauté de Communes du Val de Somme, la Fondation Abbé Pierre, la Fondation VALOREM.

Les partenaires de l'accompagnement : les services du Conseil Départemental (Territoires d'Action Sociale, Pôle Logement Habitat et FSL, et Insertion RSA), les bailleurs sociaux et privés, les CCAS du Département, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, la Commission de Médiation DALO, la D.D.E.T.S., la MLIFEGA,

SOLIHA Somme, l'APAP, l'ANAH, Réseau Eco-Habitat, les services des collectivités et l'ensemble des structures et associations d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion sociale du Département.



Organigramme 2021 PAM



Perspectives pour 2022...

- Le renouvellement de l'action d'**Accompagnement Pour un Logement Pérenne** va nous permettre d'asseoir son fonctionnement. L'action, de mieux en mieux identifiée par les structures d'hébergement, démontre toute sa pertinence au bénéfice de publics en situation de fragilité dans les premiers mois de leur accès à un logement autonome.
- A travers notre inscription dans le dispositif du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique (SARE), c'est la poursuite des objectifs de nos actions qui visent à permettre la démultiplication des informations afin de mobiliser les ménages pour réaliser des **travaux de rénovation énergétique**. Dans le cadre des **Espace Conseil France Rénov'**, plus particulièrement :
 - La signature d'une convention avec le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées s'est opérée en janvier. En partenariat avec SOLIHA Somme et l'ADIL, nous assurons la tenue de permanences en proximité et animons des réunions publiques d'information.
 - Suite à un Appel d'Offre de prestation de service, nous assurons (avec SOLIHA) le Guichet Unique de la Rénovation Energétique **LAURE** de la Ville d'Amiens par la tenue de permanences physiques et téléphoniques au bénéfice des métropolitains.
- Sous l'égide de la Fondation VALOREM et d'ENERCOOP, nous conventionnons avec la Société Hombleux Energies (gestionnaire d'un parc éolien) sur un projet dénommé : **Accompagnement des locataires du parc privé en précarité énergétique en secteur rural**.
- Le projet a pour objectif de renforcer l'Action de Lutte contre la Précarité Énergétique que nous menons. Il vise à mener une intervention spécifique vers les locataires du parc privé en situation de précarité énergétique afin de proposer à leur propriétaire un accompagnement technique pour élaborer un programme de travaux d'amélioration de l'habitation mise en location.
- Une action nouvelle "**Savoir Habiter**" mise en œuvre par une Chargée de Mission. Le projet a vocation, après diagnostic, à renforcer l'accompagnement des publics hébergés et logés par l'association dans leur "capacité à habiter". Cet accompagnement complète celui des travailleurs sociaux. Les objectifs sont de :
 - Créer et diffuser des supports pédagogiques sur les thèmes liés à l'habitat (maîtrise des énergies, numérique, gestion des charges locatives)
 - Conforter et étoffer les outils d'accompagnements des travailleurs sociaux d'APREMIS.

4 Les Financeurs



Nos Ateliers et Chantiers Insertion sont cofinancés par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National «Emploi et Inclusion 2024-2020»





21 rue d'Abbeville | BP 61 629 | 80 016 AMIENS cedex 1

Tél : 03 22 93 50 60 | association@apremis.fr

www.association-apremis.org

